

CR PEDT du jeudi 24 avril 2014

Comité de pilotage

Tour de table afin de présenter et de donner son avis sur la réforme.

Coté enseignants : opposées à la réforme mais soucieuses de mettre en place une cohérence éducative et pédagogique entre les différents acteurs, éviter la sur-activité. Donner la priorité aux enfants.

Côté AEP : mettre l'accent sur l'harmonisation des temps de l'enfant, éviter la sur-activité.

Côté animation : Mettre en place un projet cohérent. C'est la reconnaissance d'une complémentarité éducative.

Coté élus : réussir la plus-value éducative

Rappel des objectifs définis collectivement lors des groupes de travail :

• Garantir la continuité éducative et la réussite de tous

- Assurer la continuité et la cohérence des différents temps éducatifs (rechercher la cohérence et l'articulation entre les différents temps de l'enfant, les différents acteurs, en lien avec les projets d'école)

- Réduire les inégalités d'accès aux pratiques

- Contribuer à la réussite scolaire

• Proposer une plus-value éducative permettant le développement et l'épanouissement de chacun

- Garantir la qualité des activités par l'intervention de personnels spécialisés, qualifiés

- Favoriser l'accès à de nouvelles pratiques sportives, socio-culturelles, artistiques

- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant

• Développer le savoir vivre ensemble

- Développer l'apprentissage de la vie citoyenne et éduquer à l'environnement

- Développer les liens intergénérationnels

Proposition de mise en place de TAP selon les axes retenus précédemment :

En maternelle, 7 TAP par soir pour 10 enfants par TAP

Eveil culturel**Eveil corporel****Eveil artistique**

Environnement

Motricité

Musique

Patrimoine

APS

Activités manuelles

Langues étrangères

lundi**mardi****jeudi****vendredi**

Groupe 1 TAP

Groupe 2 TAP

Groupe 1 TAP

Groupe 2 TAP

Groupe 2 ALAE

Groupe 1 ALAE

Groupe 2 ALAE

Groupe 1 ALAE

En élémentaire, 12 TAP ouverts

Arts et cultures**Activités physiques
et sportives****Environnement/patrimoine/ci
toyenneté**

Musique

Activités esthétiques
ou d'expression

Environnement

Activités manuelles

Activités d'opposition
individuelle

Patrimoine

Langues étrangères

Activités
coopération
d'oppositionde prévention
et

...

santé

Préconisations envisagées

- Evaluation des actions

Le 1er trimestre de fonctionnement sera considéré comme une phase d'expérimentation.

Mettre en place une évaluation à court terme tout au long de ce premier trimestre : retour des enfants, des parents, des animateurs et enseignants.

Evaluation annuelle permettant de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints, et de faire évoluer le projet en fonction des nouveaux besoins.

- Recours à un personnel qualifié et passionné

Privilégier le recours à un personnel qualifié et spécialisé.

Les effectifs titulaires ou en ALAE devront tous être diplômés pour permettre aux intervenants qui n'auraient pas d'équivalences reconnues par la DDCS d'intervenir librement dans la limite des 20% non qualifiés.

- Formation des intervenants (personnels et associations)

Considérer les activités des TAP comme une nouvelle sphère d'activités : ni scolaire, ni périscolaire, ni associatif. Le milieu sportif s'organise et se forme pour intervenir sur ces différents temps en élaborant des outils pédagogiques spécifiques.

Elaborer un référentiel d'intervention propre aux TAP

Participer au dispositif de formation proposé par Montpellier agglomération s'il est maintenu.

- Normes d'encadrement : demande de dérogation d'assouplissement des normes d'encadrement.

Les enseignantes soulignent l'importance de bien gérer et accompagner la rentrée scolaire des enfants, notamment les CP qui sont un peu perdus en début d'année.

Il pourrait être envisagé des réunions par classe avant la fin de l'année afin d'expliquer le fonctionnement des TAP aux parents.

Aide aux devoirs

Mme Toulza souligne que le pourcentage d'enfants en difficulté scolaire augmente sur la commune. et l'importance de proposer un véritable accompagnement de ces enfants.

et de ne pas attendre la fin de la journée pour faire leur travail scolaire. Actuellement, les enfants fréquentant l'accompagnement aux devoirs entre 17h15 et 18h, ne sont pas nécessairement les enfants présentant des difficultés scolaires.

D'autres membres du copil pensent qu'il n'est pas judicieux de priver l'enfant d'une activité ludique et éducative pour lui proposer un dispositif semblable à l'école.

Proposition : réfléchir à la mise en place une équipe éducative qui assurerait un temps de loisirs et un temps d'accompagnement aux devoirs. Les enfants en difficulté seraient recensés par les enseignants

Gratuité ou pas ?

L'AEP rappelle la demande de gratuité des TAP pour l'ensemble des familles.

Carine Varlez informe le copil que la décision n'a pas été prise. La commune cherche à quantifier l'ensemble des dépenses liées à la réforme et envisage des solutions pour réduire les coûts sans baisser la qualité des prestations proposées. Il s'agirait notamment d'avoir recours à des contrats avenir ou des solutions de type groupement d'employeurs.

L'AEP insiste sur la nécessité d'avoir au moins la gratuité pour les enfants en difficulté qui pourraient bénéficier d'un accompagnement plus individualisé.

Calendrier

Envoi premier jet du document type au groupe d'appui départemental (DDCS, EN, CAF) pour une première lecture →12 mai

Commission enfance jeunesse → 14 mai

Conseil municipal →21 mai

Envoi du PEDT final →semaine 22